

# COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

-----  
**EXTRAIT  
DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE**  
-----

**Séance du 23 novembre 2007  
(convocation du 12 novembre 2007)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Trois Novembre Deux Mil Sept à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

## **ETAIENT PRESENTS :**

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. HOUDEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GUICHARD Max, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOURRAGUE Chantal, Mme BRACQ Mireille, M. BREILLAT Jacques, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, M. CAZENAVE Charles, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. DELAUX Stéphan, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPRAT Christophe, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GOURGUES Jean-Pierre, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, M. PARACHOU Serge, Mme PARCELIER Muriel, M. PETIT Alain, M. POIGNONEC Michel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

## **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. CAZABONNE Didier à M. LABARDIN Michel (à cpter de 12 h 00)	M. CARTI Michel à M. MONCASSIN Alain
M. FAVROUL J.P à M. JUNCA Bernard (à cpter de 10 h 30)	Mme. CAZALET Anne-Marie à M. CAZENAVE Charles
M. GELLE Thierry à M. CAZABONNE Didier	Melle COUTANCEAU Emilie à M.DOUGADOS Daniel (à cpter de 11 h 40)
M. JUPPE Alain à M. CAZABONNE Alain (à cpter de 12 h 00)	Mme. DUBOURG-LAVROFF Sonia à M. DUCASSOU Dominique
Mme. LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis	M. DUCASSOU Dominique à Mme JORDA DEDIEU Carole (à cpter de 11 h 00)
M. MARTIN Hugues à M. DUCHENE Michel	Mme. DUMONT Dominique à M. BENOIT Jean-Jacques
M. PUJOL Patrick à M. FLORIAN Nicolas (à cpter de 11 h 30)	M. DUPRAT Christophe à Mme PUJO Colette (à cpter de 12 h 00)
M. SAINTE MARIE Michel à M. ANZIANI Michel (à cpter de 10 h 00)	M. FAYET Guy à M. POIGNONEC Michel
M. SEUROT Bernard à M. BOBET Patrick	M. FERILLOT Michel à M. HOURCQ Robert
M. SOUBIRAN Claude à M. DUPRAT Christophe	M. LOTHAIER Pierre à Mme. DARCHE Michelle
M. VALADE Jacques à Mme. BRUNET Françoise	M. HERITIE Michel à M. TOUZEAU Jean (à cpter de 12 h 00)
M. BANNEL Jean Didier à M. DAVID Jean Louis (jusqu'à 10h15)	M. HOUDEBERT Henri à M. TURON Jean Pierre (à cpter de 11 h 45)
M. BELIN Bernard à M. BAUDRY Claude	M. MAMERE Noël à M. HURMIC Pierre
Mme BOURRAGUE Ch. à Mme CARLE DE LA FAILLE M.C (à cpter 11 h 50)	Mme. NABET Brigitte à M. RESPAUD Jacques
Mme. BURGUIERE Karine à M. MOULINIER Maxime	Mme. NOEL Marie-Claude à M. CHAUSSET Gérard
Mme BRACQ Mireille à M. CASTEX Régis (à cpter de 11 h 30)	M. REBIERE André à M. CASTEL Lucien
M. BREILLAT Jacques à M. BELLOC Alain (à cpter de 11 h 45)	
M. CANIVENC René à M. QUERON Robert	

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**PLH - Accueil des Gens du Voyage - Réalisation d'une aire d'accueil  
intercommunale Le Taillan Médoc/Saint-Aubin-de-Médoc à Saint-Aubin-de-  
Médoc**

**au lieu dit Chemin des quatre lagunes**

**Prise en charge des réseaux - Subvention d'équipements au SIVU Porte du  
Médoc**

**Décision - Autorisation**

Madame FAYET présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Par délibération n° 99/385 du 23 avril 1999, le Conseil de Communauté a défini, dans le cadre de la mise en oeuvre de son PLH, les modalités d'intervention de la Communauté Urbaine de Bordeaux à l'attention des communes ayant des obligations au titre de la mise en oeuvre du Schéma Départemental d'Accueil des Gens du Voyage.

L'intervention communautaire comporte deux volets :

- une prise en charge des travaux d'aménage des réseaux extérieurs à la création de l'aire, dans la limite d'un montant de 304 898 euros par aire ;
- une participation financière sous forme de fonds de concours dont le montant est plafonné à 960,00 €  
par emplacement pour les aires de passage et à 1 647,00 € pour les aires de stationnement.

En application du dispositif précité, le SIVU PORTE DU MEDOC regroupant les communes du Taillan-Médoc et de Saint-Aubin-de-Médoc, sollicite la Communauté Urbaine de Bordeaux pour la réalisation d'une aire d'accueil intercommunale des gens du voyage à Saint-Aubin-de-Médoc au lieu dit Chemin des quatre lagunes dont la capacité d'accueil est de 8 emplacements familiaux représentant 16 places de caravanes, ce qui correspond aux préconisations du Schéma Départemental d'Accueil des Gens du Voyage co-signé le 27 février 2003 par le Préfet de la Gironde et le Président du Conseil Général de la Gironde et publié le 22 mai 2003.

Le plan de financement prévisionnel de cette opération se décompose comme suit :

## 1) Réalisation de l'aire

Dépenses		Recettes	
Aménagements Etudes et maîtrise d'oeuvre	504 968, 00 € 58 790, 00 €	Etat  CUB (1 647 X 8)  Participation SIVU	170 744,00 €  13 176,00 €  379 838,00 €
<b>Total des dépenses</b>	<b>563 758, 00 €</b>	<b>Total des recettes</b>	<b>563 758, 00€</b>

## 2) Amenée des réseaux

Dépenses		Recettes	
EAU EDF	91 000, 00 € 9 000, 00 €	Participation CUB	100 000, 00 €
<b>Total des dépenses</b>	<b>100 000, 00 €</b>	<b>Total des recettes</b>	<b>100 000, 00 €</b>

En conséquence, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, et si tel est votre avis, de bien vouloir :

### **DECIDER**

- de la participation de la Communauté Urbaine au financement de la réalisation de l'aire d'accueil intercommunale des gens du voyage à Saint-Aubin-de-Médoc située au lieu dit Chemin des quatre lagunes, à hauteur de 13 176,00 euros.
- de l'imputation des crédits correspondants au chapitre 204, article 20414 fonction 5240 programme HD02 clé d'imputation D630 000 178 du budget de l'exercice en cours,
- de la prise en charge par la Communauté Urbaine de la réalisation des travaux d'amenée des réseaux extérieurs à l'aire d'accueil intercommunale des gens du voyage située au lieu dit Chemin des quatre lagunes à Saint-Aubin-de-Médoc, à hauteur de 100 000, 00 euros,

- de l'imputation des crédits correspondants au chapitre 23 - article 2315 - fonction 8220 - programme HD02 clé d'imputation D630 000 046 du budget de l'exercice en cours.

## **AUTORISER**

Monsieur le Président à signer la convention ci-annexée précisant les modalités de la participation communautaire.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.  
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 23 novembre 2007,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE  
5 DÉCEMBRE 2007**

**PUBLIÉ LE : 5 DÉCEMBRE 2007**

**M. VÉRONIQUE FAYET**